



Pratiques vocales



L'atelier «soutien vocal»

L'atelier «soutien vocal» est ouvert à tous les choristes du Conservatoire qui en éprouvent le besoin.

La direction de chœur

Ce cours est destiné à former les chefs de chœur de demain ou à perfectionner ceux qui "exercent" déjà.

Ouvert si le nombre de participants est suffisant.

Le chœur est une aventure de groupe. Il ne peut se vivre avec intérêt et passion que si chacun est conscient de l'importance de sa participation régulière et engagée au sein de l'ensemble qu'il a choisi. En cas de situation particulière ou d'absence exceptionnelle, merci de prévenir à l'avance.

* Une rencontre préalable avec l'enseignant sera nécessaire avant de finaliser l'inscription en septembre.

Les Pratiques individuelles

Les cours individuels viennent compléter les pratiques collectives obligatoires.

La classe de chant lyrique

Lieu de formation des chanteurs lyriques, la classe de chant propose l'apprentissage de la technique vocale : gestion du souffle, travail corporel, travail de diction, étude du phrasé et de l'articulation ainsi qu'une initiation au travail scénique.

Horaires : cours individuels, à définir avec le professeur.

La filière voix

Ce cursus s'adresse aux jeunes dès 7 ans qui souhaitent travailler leur voix et en faire leur discipline principale au Conservatoire de Châteauroux Métropole.

Organisation : Un cours de chant (technique vocale) chaque semaine : 45 mn en groupe de deux ou trois élèves.

Une pratique collective vocale : La Maîtrise ou l'Ensemble vocal des jeunes, ou un autre Ensemble vocal.

Un cours de formation musicale : Temps de cours variable en fonction du niveau de l'élève.

Les auditions d'entrée de chant lyrique, de la filière voix et des chœurs d'enfants et d'adultes auront lieu le mercredi 2 septembre 2026 à partir de 18h

Les Pratiques collectives

Les chœurs enfants et adolescents

Les chorales « FM »

Associées aux cours de formation musicale Initiation et Cycle 1 première année, dont elles sont l'indispensable complément, les chorales «FM» sont également ouvertes à tous les enfants qui souhaitent pratiquer le chant choral.

Horaires : Plusieurs horaires possibles chaque jour du lundi au samedi inclus, se renseigner auprès du Conservatoire.

Le Chœur préparatoire (9-11 ans)* et la Maîtrise (12-14 ans)*

Le Conservatoire propose un Chœur préparatoire et une Maîtrise d'enfants. Ces cours sont destinés aux enfants ayant un goût prononcé pour le chant choral et souhaitant approfondir leurs compétences dans cette discipline.

L'ensemble vocal des jeunes (14-18 ans)*

Cet ensemble est destiné aux adolescents et jeunes adultes, garçons et filles. Il propose un large répertoire dans un esprit proche de la musique de chambre.

Les chœurs adultes

Le Chœur Felice*

Ouvert à tous les amateurs adultes, ce grand chœur aborde tout le répertoire du chant choral ainsi que des œuvres pour chœur et orchestre. L'inscription à ce chœur nécessite les disponibilités suivantes : présence régulière indispensable, concerts et répétitions s'y rapportant ; prévoir également deux ou trois samedis dans l'année.

Ensemble A Piacere*

Pratique collective obligatoire et régulière des élèves de la classe de chant lyrique, cet atelier peut également accueillir d'autres participants sur audition. Il propose un répertoire varié et prépare les ensembles vocaux aux ouvrages lyriques présentés par le CRD. Formation vocale et présence régulière indispensables.

La classe de chant traditionnel

Le département Musique traditionnelle (cornemuse, vielle à roue, danse traditionnelle) du Conservatoire propose également une classe de chant plus particulièrement consacrée au répertoire de chants traditionnels collectés dans le centre de la France.

Horaires : cours individuels, à définir avec le professeur.

Tarifs selon la grille votée au Conseil Communautaire du 18 décembre 2025.

Le Conservatoire à rayonnement départemental de Danse, de Musique et d'Art dramatique de Châteauroux Métropole est un établissement territorial d'enseignement artistique spécialisé. Géré par Châteauroux Métropole, il est placé sous le contrôle pédagogique de la Direction générale de la Création artistique du ministère de la Culture.